

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 62/1263 du 30/12/1982
/MTPS.DGTFP.DFP.21037.17
Portant reclassement et nomination de
Madame MAKOUNBA NZAMBI née MILEBE
Henriette, Conductrice d'Agriculture
de 5^e échelon.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/ISAS :

D.B.

D.C.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires des cadres
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62
portant statut général des fonctionnaires
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 67/50/FP-8E du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carriè-
re et reclassements, notamment en son article 1er, § 2
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret 80/
644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim
Membres du Gouvernement
(/u l'arrêté n° 9871/DAA.SAF.30.03 du 20.11.80 portant
promotion des fonctionnaires des cadres de la catégorie C, des
Services Techniques (Agriculture-Elevage) au titre de l'année 1979
(/u le Certificat de reprise de service n° 324/88 du 03-
Septembre 1981.
(/u la lettre n° 784/DAAF.SAPI.30.03 du 25.9.81 du Direc-
teur des Affaires Administratives et Financières transmettant le
dossier de l'intéressée
(/u la demande de l'intéressée en date du 17.9.1981.
(/u la lettre n° 0529/DAAF-SAP-30-C, sans date du Directeur
des Affaires Administratives et Financières (D.A.F.)./6

DECRETE

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 80/90 du 30.3.80 susvisé, Madame MAKOUNBA - NZAMBI née MILEBE Henriette, Conductrice d'Agriculture de 5^e échelon, Indice 550 des cadres de la catégorie C hiérarchie II des services Techniques (Agriculture) titulaire du diplôme d'Ingénieur de Développement Rural, option : Agronomie, session de Juillet 1981, délivré par l'Université Marien NGOUABI, est reclassée à la catégorie A hiérarchie I et nommée Ingénieur d'Agriculture de 1er échelon indice 830. Acc = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 28.8.81, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

BRZAZZAVILLE, le 30/12/1982

Le Ministre de l'Agriculture et
de l'Elevage,

Marius NGOUNBENGU.

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances

Bernard COMBO ILIEN.

Itihi Cassoumbe LEKOUNZOU.

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
D.B.....5
DCF.....3
DGTFP.DFP.....3
MAE.....2
INTERESSEE.....1
DOSSIER.....3
SGCM/BC.....2.-